

COMPTE RENDU

5^e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018
TENUE LE MARDI 6 FÉVRIER 2018 À 13 h 30, AU LOCAL F-240

Présences : Laurie Beauchemin, Michel Boulet, Danielle Combes, Athéna Cyr, Éleine Dupont, Julie Gagné, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel, Mylène Morin, Denis Patterson, Frédéric Pellerin, France Perreault, Dannik Perreault-Forget, Sébastien Piché, Julie-Hélène Roy, Alayn Prud'homme

Invités : Hugues Bouillet, Dominique Trudel, Claudine Portelance, Jean-Luc Trussart, Isabelle Dugas, Esther Fournier, Émilie Brouillard

Président d'assemblée : Alain Lamarre

Secrétaire : Karine Tremblay

5.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13h35.

5.2 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

CDEL180206-01

Monsieur Simon-Philippe Lebel propose l'ajout des points suivants :

5.10.1 Juritech

5.10.2 Légalisation du cannabis et politique interne du collège

Sur une proposition de France Perreault, dûment appuyée par Julie Gagné, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 5.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 5.2 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 5.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 5 décembre 2017**
(Document déposé)
- 5.4 Suivi du compte rendu du 5 décembre 2017**
- 5.5 Présentation du rapport de libération de tâche**
(Document déposé)
Par Hugues Brouillet
 - 5.5.1 La Semaine des Éveilleurs de conscience :
interdisciplinarité et interconnexion**
- 5.6 Orientations à la formation continue**
(Document déposé séance tenante)
Par Esther Fournier
- 5.7 Présentation du plan-cadre du cours spécifique au Tremplin DEC**
(Document déposé)
Par Dominique Trudel et Claudine Portelance
- 5.8 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du programme Archives médicales (411.A0)**
(Document déposé)
Par Isabelle Dugas et Jean-Luc Trussart
- 5.9 Démarche de l'Évaluation de l'application de la PIEA**
(Document déposé séance tenante)
Par Émilie Brouillard
- 5.10 Autres points**
 - 5.10.1 Juritech
 - 5.10.2 Légalisation du cannabis et politique interne du collège
- 5.11 Dépôt de documents**
 - 5.11.1 Avis # 4 du conseil de la réussite**
Révision de la composition du conseil de la réussite
(Document déposé)
- 5.12 Information**
 - 5.12.1 Calendrier scolaire modifié

5.13 Prochaine rencontre : le mardi 6 mars 2018

5.14 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

5.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 5 décembre 2017.

Les membres ont reçu le compte rendu de la réunion du 5 décembre 2017 avec la convocation.

CDEL180206-02

Sur une proposition de Julie Gagné, dûment appuyée par Mylène Morin, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 5 décembre tel quel.

Monsieur Michel Boulet informe les membres qu'il accepte de poursuivre la relecture du compte rendu pour les commissions à venir jusqu'à la fin de l'année scolaire.

5.4 Suivis du compte rendu du 5 décembre 2017

4.5.1 La cueillette d'informations en ce qui a trait à la diminution des demandes d'admission à l'université pour le programme Sciences de la nature en 2015-2016 est en cours. Le SPPOCS fournira des précisions à ce sujet à la commission du 6 mars prochain.

4.5.3 Les étudiantes et les étudiants ont été informés, via Omnivox ainsi que par des affiches à des endroits stratégiques du cégep, qu'un laboratoire informatique, aménagé à des fins d'impression, est à leur disposition entre 7h et 9h au F-440.

5.5 Présentation du rapport de libération de tâche

(Document déposé)

Invité : Hugues Brouillet

5.5.1 *La Semaine des Éveilleurs de conscience :
interdisciplinarité et interconnexion*

Monsieur Hugues Brouillet présente son projet en lien avec la Semaine des Éveilleurs de conscience. L'intention, cette année, est d'étendre la portée de cette semaine thématique à l'extérieur du cégep et de rejoindre des partenaires de la communauté. Dans les nombreux

changements prévus, nous retrouvons, entre autres, l'ouverture à une multitude de thèmes afin de favoriser la participation de tous les départements, le remaniement du guide, un calendrier officiel, un plan de communication et la proposition d'un cours complémentaire. Il sera toutefois primordial de promouvoir ce projet, qui mobilise annuellement de 25 à 30 enseignantes et enseignants ainsi que de 800 à 1 000 étudiantes et étudiants, et de lui donner de la visibilité.

Monsieur Alain Lamarre est d'avis que ce projet contribue à forger une personnalité au cégep et que celui-ci s'inscrit bien dans le cadre du Plan stratégique 2015-2020. Il affirme également y accorder son soutien, puisque le projet rejoint notre objectif de formation citoyenne. De plus, il s'impliquera personnellement pour qu'un plan de communication soit réalisé. Madame Élane Dupont affirme que les enseignantes et enseignants de Techniques d'éducation à l'enfance se sentent interpellés par le projet, que celui-ci est rassembleur et qu'il fait partie de l'ADN du cégep. Madame France Perreault encourage la direction à s'impliquer dans la promotion.

5.6 Orientations de la formation continue

(Document déposé séance tenante)

Par Esther Fournier

5.6.1 Projet d'harmonisation

Monsieur Lamarre nous informe de la volonté du cégep à effectuer un repositionnement de la formation continue, projet piloté par madame Esther Fournier, directrice de la formation continue. Monsieur Marcel Côté, directeur du Cégep régional de Lanaudière, ainsi que madame Céline Durand, consultante, se joignent à la présentation.

Monsieur Côté explique que l'objectif est d'harmoniser la formation continue créditée avec la formation des DEC souches. Il mentionne que c'est un grand chantier qui demandera la collaboration de tous les partenaires du cégep.

Madame Esther Fournier présente le projet d'harmonisation. La décentralisation de la formation continue est ce qui apparaît le mieux afin de répondre aux besoins en constant changement des étudiantes et étudiants ainsi qu'aux défis posés par les transformations socioéconomiques. Madame Fournier souhaite, par ce projet, permettre aux collèges constituants de remplir leur rôle de contrôle de la qualité, rendre possible la proposition de nouvelles formations par les départements et assurer la complémentarité avec les autres services du collège.

Le projet devant débuter à l'automne 2018, monsieur Simon-Philippe Lebel constate que l'échéancier est court. De plus, il souhaite savoir si la présentation de ce projet à d'autres instances est prévue et s'il sera possible de réagir ultérieurement. Madame Fournier indique qu'un comité local aura cette responsabilité. Monsieur Lebel questionne par ailleurs la composition du comité local.

Monsieur Michel Boulet demande ce que l'on entend par le maintien de la qualité et madame Danielle Combes demande de préciser le projet d'harmonisation. Madame Fournier explique que les programmes déjà en place demeureront sur les sites et que la responsabilité des collèges demeurera la même, mais qu'il y aura une décentralisation des services de la formation continue. Monsieur Marcel Côté spécifie que l'on veut offrir les services auxquels les étudiantes et étudiants ont droit, on veut que les collèges puissent mieux contrôler les programmes et on souhaite qu'il y ait plus de liens avec les départements.

Monsieur Éric Lavoie demande s'il y a moins de formation non créditée. Madame Fournier répond par la négative. Il demande également si l'on planifie augmenter la formation à la citoyenneté. Monsieur Côté répond que cela est une préoccupation et souligne que le Centre régional universitaire de Lanaudière pourra également répondre à ce besoin.

Madame Élane Dupont demande si les cours seront offerts à L'Assomption. Monsieur Lamarre répond que cela dépend de la disponibilité des locaux.

Madame Danielle Combes demande de quelle manière seront sélectionnés les enseignantes et enseignants au comité consultatif régional. Madame Fournier répond qu'il y aura une enseignante ou un enseignant par collège constituant, vraisemblablement des programmes souches des AEC.

Monsieur Frédéric Pellerin suggère que la direction de la formation continue propose un modèle d'organisation du projet d'harmonisation.

5.7 Présentation du plan-cadre du cours spécifique au Tremplin DEC

(Document déposé)

Invité : Dominique Trudel et Claudine Portelance

Monsieur Sébastien Piché explique que le cours de Madame Claudine Portelance, intitulé : « S'organiser, s'orienter pour réussir », a été retenu par le comité de concertation Tremplin DEC et sera réévalué dans un an. Une deuxième proposition en provenance du département Sciences humaines a également été retenue et pourra être

offerte aux étudiantes et étudiants du Tremplin DEC advenant une évaluation négative du premier cours. Madame Dominique Trudel rappelle les critères établis par le conseil de la réussite.¹

Madame Portelance nous informe que les objectifs du cours sont d'amener l'étudiante ou l'étudiant à une meilleure réussite académique et à réfléchir à un choix de carrière. De plus, ce cours servira à les outiller lors de leurs travaux ainsi qu'en ce qui concerne la gestion du temps et le développement de leur autonomie.

Plusieurs interrogations sont soulevées, entre autres, à propos de l'évaluation d'un travail comparatif entre deux parcours professionnels ainsi que l'identification des étudiantes et étudiants qui suivront ce cours. Il est précisé que le plan de cours ainsi que les éléments d'évaluation demeurent à élaborer et que le comité de concertation Tremplin DEC déterminera le processus de sélection des élèves. Il est également suggéré que des élèves agissent à titre de tuteurs et tuteuses auprès de celles et ceux qui sont plus à risque d'échec. L'on soulève la question de la mesure d'exemption et il est proposé de prévoir une marche à suivre si un élève exempté se retrouvait dans une situation d'échec. Il est précisé que la mesure ne s'applique qu'en dernier recours seulement.

Monsieur Michel Boulet soulève des doutes quant à la procédure, notamment l'intervention de la direction pour solliciter des propositions et le processus d'élaboration où des éléments des cours proposés ont pu être mis en commun. Monsieur Piché explique qu'un délai de deux jours a été accordé aux départements qui avaient signifié leur intérêt. Monsieur Patterson ajoute que cette démarche était dans un but d'équité.

5.8 Avis à formuler au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du programme *Archives médicales (411.A0)*

(Document déposé)

Par Isabelle Dugas et Jean-Luc Trussart

Monsieur Alain Lamarre rappelle le contexte qui a mené au report de l'avis à formuler relatif à la révision de la grille du programme Archives médicales. Il rappelle également que la commission des études a demandé le 5 décembre dernier que tous les efforts soient faits afin que la grille puisse être présentée au conseil d'établissement le 14 février 2018. Il précise que la proposition de grille soumise à la commission des

¹ Conseil d'établissement du 10 février 2016, L'Assomption, 110.17.2, Adoption de la révision du cheminement Tremplin DEC - Orientation

études n'a pas encore franchi toutes les étapes de vérification. C'est pourquoi il est proposé à la commission des études de donner un avis favorable pour l'adoption de la grille sous réserve de validation du SOBEC et de la préparation d'un tableau des équivalences et substitutions.

Monsieur Sébastien Piché explique que face au litige concernant le retrait d'un cours du programme Techniques administratives dans la grille, il a proposé au comité de programme d'utiliser un code multidisciplinaire pour le cours de gestion et qu'un comité soit mis en place afin de produire l'analyse des éléments de compétence requise d'ici juin 2018. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité au comité de programme.

Monsieur Jean-Luc Trussart expose le processus d'actualisation de la grille du programme Archives médicales ainsi que les modifications qui sont proposées. Il explique l'impact de ces modifications, notamment sur les heures de formation et sur les unités, ainsi que les étapes qu'il reste à accomplir pour que la grille soit mise en application à l'automne 2018.

Madame Julie-Hélène Roy remet en question l'utilisation d'un code de cours rattaché aux Sciences humaines. De plus, madame Roy demande que la Direction s'engage à ce que le cheminement des étudiantes et étudiants ne soit pas retardé. Monsieur Trussart précise qu'il existe d'autres programmes techniques, notamment dans le domaine de la santé, qui utilise le code de cours 360. Monsieur Piché rappelle que la proposition actuelle est faite sous réserve que les vérifications auprès du SOBEC soient effectuées.

Monsieur Michel Boulet mentionne que des irrégularités ont possiblement compromis la décision prise par le comité de programme. Monsieur Piché répond que seul le point principal à l'ordre du jour a été traité, mais qu'il y était bel et bien inscrit. Il précise également que la raison pour laquelle la grille a été déposée séance tenante visait à fournir des explications concernant l'usage exceptionnel du code de cours 360. Monsieur Piché mentionne finalement que la majorité des personnes présentes se sont exprimées et que bien que le processus ait été jugé inhabituel, elles se sont toutes prononcées en faveur de la proposition.

Monsieur Simon-Philippe Lebel demande si le cours est appelé à changer de nom. Monsieur Piché répond que le cours ne changera pas et que même le code de cours pourrait ne pas changer si le comité devait retenir l'option du coenseignement.

Madame France Perreault mentionne que le personnel de soutien se sent bousculé étant donnés les délais. Monsieur Patterson répond qu'il a planifié avec le personnel en question la séquence des tâches à effectuer et que les échéances devraient pouvoir être respectées sous réserve de validation du SOBEC et de la préparation d'un tableau des équivalences et substitutions.

CDEL180206-03

Sur une proposition de Danielle Combes, dûment appuyée par Simon-Philippe Lebel, il est résolu de formuler un avis favorable au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du programme Archives médicales (411.A0). *Sous réserve de validation du SOBEC et de la préparation d'un tableau des équivalences et substitutions.*

Adoptée à l'unanimité.

5.9 Démarche de l'Évaluation de l'application de la PIEA

(Document déposé séance tenante)

Par Émilie Brouillard

Monsieur Piché fait un bref état de la situation et explique que le calendrier prévu au plan de travail de la commission, concernant l'évaluation de l'application de la PIEA, sera remplacé par un nouveau avec des échéances plus réalistes. Madame Émilie Brouillard présente un calendrier détaillé des étapes à réaliser pour l'Évaluation de l'application de la PIEA. C'est-à-dire des consultations à l'hiver 2018 et la révision de la PIEA à l'automne 2018.

5.10 Autres points

5.10.1 Juritech

5.10.2 Légalisation du cannabis et politique interne du collège

Monsieur Simon-Philippe Lebel propose le report des points à une commission ultérieure.

5.11 Dépôt de documents

5.11.1 Avis # 4 du conseil de la réussite

Révision de la composition du conseil de la réussite (Document déposé)

Monsieur Sébastien Piché informe les membres que le conseil de la réussite dépose un avis, lequel crée notamment une catégorie de membres contributifs. Monsieur Simon-Philippe Lebel précise que tout membre nommé doit l'être par l'assemblée des enseignantes et enseignants. Monsieur Lebel demande à être invité au conseil de la réussite.

5.12 Information

5.12.1 Calendrier scolaire modifié

Monsieur Denis Patterson explique que la journée de tempête du 22 janvier 2018 impose une modification du calendrier scolaire. Il dépose le calendrier scolaire modifié.

5.13 Prochaines rencontres : le mardi 6 mars 2018

5.14 Levée de l'assemblée

CDEL180206-04

Il est proposé par Alayn Prud'homme de lever la séance à 17h07.

Adoptée à l'unanimité.

Alain Lamarre
Directeur du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée